



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services
Division / Division des services de gestion des
affaires et de consultation
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street
10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Services d'enquête	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZG-220399/B	Date 2022-01-14
Client Reference No. - N° de référence du client 20220399	Amendment No. - N° modif. 004
File No. - N° de dossier 411zg.E60ZG-220399	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-411-40410	
Date of Original Request for Standing Offer 2021-12-29	
Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-24 Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Baker(411zg), Roxane	Buyer Id - Id de l'acheteur 411zg
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-8291 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does change the security requirements of the Offer. Cette révision change les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Modification #004

Demande d'offre à commandes (DOC), Services d'enquête, Harcèlement et violence dans le lieu de travail et Divulgations d'actes répréhensibles

Le but de cette modification est de fournir une réponse aux **questions 024 à 026** et de modifier l'appel d'offres comme suit (si besoin).

PARTIE A - QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 001

Tel qu'indiqué : tout offrant qui a déjà soumis correctement une offre sous E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021 à 14 h (HNE) peut simplement signer le formulaire à l'ANNEXE F et le soumettre en suivant les procédures énoncées à la section 2.2 Présentation des offres. Y a-t-il un moyen pour moi de confirmer que mon offre originale a été correctement soumise avant le 24 novembre 2021? Je crois que c'était le cas.

RÉPONSE 001

Pour les offrants/soumissionnaires précédents sous E60ZG-220399/A qui souhaitent déterminer ce que SPAC a reçu, ils peuvent communiquer avec le responsable de l'offre à commandes et ils recevront une capture d'écran énumérant les fichiers que SPAC a reçus, le cas échéant, de cet offrant/soumissionnaire. Toutefois, si SPAC fournit ces renseignements, cela ne signifie pas nécessairement que SPAC confirme :

- que le Canada peut ouvrir n'importe lequel des documents;
- que le contenu de ces documents répond effectivement aux exigences de la DOC; ou
- que le dossier de l'offre est complet.

En cas de doute, les offrants/soumissionnaires sont invités à soumettre à nouveau l'intégralité de leur offre avant la fermeture de E60ZG-220399/B.

QUESTION 002

Pour clarifier, pouvez-vous me dire si mon offre précédente a été « correctement soumise » et si elle l'a été, pouvez-vous signer le formulaire pour moi et le soumettre: tout offrant qui a déjà correctement soumis une offre en vertu de E60ZG-220399 / A avant le 24 novembre 2021 à 14 h (HNE) peut simplement signer le formulaire à l'ANNEXE F

RÉPONSE 002

Veuillez vous référer à Q&R 001. Si un offrant/soumissionnaire souhaite soumettre de nouveau sa soumission précédente en utilisant l'annexe F, le formulaire à l'annexe F doit être signé par le représentant de l'offrant. Le responsable de l'offre à commandes ne peut signer ce formulaire au nom de qui que ce soit. Pour être précis, lorsque vous remplissez le formulaire à l'annexe F, veuillez insérer le nom de l'offrant à « (Nom de l'offrant) » et insérer le nom du représentant de l'offrant à « NOM D'IMPRESSION ». Le représentant de l'offrant doit signer à « SIGNATURE ».

QUESTION 003

Pouvez-vous confirmer que je n'ai pas besoin d'obtenir une signature de toutes les ressources proposées pour l'annexe F - seulement moi c'est suffisant? Je pose la question parce qu'il n'y a pas d'endroit où identifier l'entreprise sur le formulaire. S'il vous plaît laissez-moi savoir si je dois répondre à cette question par le biais du processus d'enquête de la demande de propositions.

RÉPONSE 003

Si un offrant souhaite confirmer que son offre soumise sous E60ZG-220399/A est faite à titre d'offre valide pour le présent RFSO E60ZG-220399/B, un représentant de l'offrant doit signer le formulaire à l'annexe F pour attester que l'offre soumise sous E60ZG-220399/A est soumise **tel quel** sous E60ZG-220399/B. Les ressources proposées n'ont pas besoin de signer le formulaire à l'annexe F. Veuillez vous référer aux Q&R 001 et 002.

QUESTION 004

Pouvez-vous me dire si le fait que vous ayez rouvert l'appel d'offres en E60ZG-220399/B me permet de soumettre un nouveau rapport d'enquête soumis écrit depuis le 24 novembre? Quelle est la date de clôture de ce nouvel appel d'offres B? Je devrais payer à nouveau pour acquérir des documents via MERX, afin d'obtenir le nouveau formulaire F avec une attestation COVID, même si j'ai soumis ma demande avant le 24 novembre. Cela me coûtera au moins 50 \$. Pouvez-vous s'il vous plaît juste m'envoyer le nouveau formulaire F. De plus, pouvez-vous m'envoyer un lien par lequel je peux revenir sur le site de connexion électronique du bureau de poste, pour soumettre le nouveau formulaire F et aussi pour soumettre un nouveau rapport d'enquête ou un rapport d'enquête de remplacement, si cela est permis?

RÉPONSE 004

Afin d'accéder aux documents, un offrant peut aller sur le site Achatsetventes.gc.ca ou en cliquant sur ce lien: [Services d'enquête \(E60ZG-220399/B\) - Achatsetventes.gc.ca](http://Services.d'enquete(E60ZG-220399/B)-Achatsetventes.gc.ca). Il s'agit d'un site Web du gouvernement du Canada (GC) où un soumissionnaire peut voir gratuitement toutes les occasions ouvertes de faire affaire avec le GC. Un offrant pourra alors télécharger des documents, y compris la DOC réémise, le formulaire – Annexe F et l'attestation COVID-19. La date de clôture actuelle est le 24 janvier 2022 à 14h (HNE) et une nouvelle méthode de soumission a également été incluse.

Comme il est mentionné dans la sollicitation B, un offrant peut présenter une nouvelle offre s'il le désire en suivant les instructions énoncées à la partie 2 de la DOC – Instructions à l'intention des offrants, section 2.2 – Présentation des offres. Alternativement, un offrant précédent peut soumettre son offre précédente de E60ZG-220399/A tel quel en signant l'annexe F (voir Q&R 001 et 002).

Si vous souhaitez modifier votre offre précédente, y compris en envoyant un nouveau rapport ou un rapport de remplacement, vous devez soumettre une nouvelle offre avant la fermeture de E60ZG-220399/B. Le Canada a décidé de ne pas permettre de changements partiels aux offres précédentes, car cela risque de créer des problèmes d'écriture qui porteraient atteinte à l'intégrité du processus d'approvisionnement. Par conséquent, si un soumissionnaire souhaite modifier une offre précédente, il doit le faire selon le processus typique, qui consiste à présenter une nouvelle soumission.

QUESTION 005

Deux questions :

1/ Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que la date d'échéance est 2022/01/24 14h (HNE) pour la DOC ci-dessus. J'ai trouvé cette date sur l'avis d'appel d'offres sur le site achat et vente. La demande de soumissions pour les appels d'offres, page un, n'a pas de date et d'heure comme il est indiqué ci-dessous dans la DOC :

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) en utilisant Connexion postel ou par télécopieur au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la première page de la demande de soumissions.

2/ De plus, la DOC s'intitule : **Titre - Sujet Services d'enquête renouvellement de l'OCPN**

D'après ce que je comprends, il ne s'agit pas d'un renouvellement de l'OCPN. Est-ce toujours le cas?

RÉPONSE 005

1) La date de clôture actuelle est le 24 janvier 2022 à 14h (HNE). L'information se trouve à la page 1 de la DOC.

2) Le titre doit se lire comme suit : « Services d'enquête ». Voir la section de modification 003.

Il ne s'agit pas d'un renouvellement. C'est un remplacement. Tel que précisé dans la DOC E60ZG-220399/A modification 001, question 001 – Le nouveau projet de loi C-65 sur le Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence au travail est entré en vigueur le 1er janvier 2021. Cela signifie que le Canada doit lancer un nouveau processus d'appel d'offres pour se conformer à la nouvelle loi. Pour ce faire, le Canada doit remplacer l'offre à commandes existante E60ZG-180493 par une nouvelle.

QUESTION 006

Nous demandons respectueusement que la date d'échéance soit rapportée au 15 février. Nous avons 13 soumissions à faire.

RÉPONSE 006

Étant donné que les exigences de fond restent inchangées par rapport à E60ZG-220399/A, le Canada est convaincu que les fournisseurs ont suffisamment de temps pour examiner les exigences et préparer leurs offres.

Veuillez consulter les sections surlignées en jaune dans la DOC pour les raisons pour lesquelles le Canada a décidé de publier cette demande de nouveau. Si vous avez déjà soumis une offre sous E60ZG-220399/A, vous pouvez soumettre cette offre **tel quel** sous E60ZG-220399/B. Pour ce faire, vous devez remplir l'annexe F et la soumettre conformément aux instructions de la section 2.2. de la DOC (voir les questions et réponses 001 et 002).

Par conséquent, le Canada n'accordera pas de prolongation pour le moment.

QUESTION 007

Si je souhaite soumettre un rapport d'enquête que j'ai écrit après la date limite précédente du 24 novembre, avant la nouvelle date limite du 24 janvier pour l'appel d'offres B, puis-je simplement envoyer le nouveau rapport avec une lettre disant qu'il s'agit d'une substitution, ou dois-je remplacer l'ensemble du dossier précédent. Il m'a été très difficile d'envoyer le dossier précédent puisqu'il était complexe et comportait tellement de pièces. Par conséquent, je préférerais cette fois-ci simplement envoyer un nouveau rapport et indiquer que j'aimerais qu'il soit substitué à un rapport que j'ai envoyé précédemment. Est-ce possible?

RÉPONSE 007

Si vous souhaitez modifier votre offre précédente, y compris en envoyant un rapport nouveau ou différent, vous devez soumettre une nouvelle offre avant la fermeture de E60ZG-220399/B. Le Canada a décidé de ne pas permettre des changements partiels aux offres précédentes, car cela risque de créer des problèmes d'écriture qui porteraient atteinte à l'intégrité du processus d'approvisionnement. Par

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-220399/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-220399

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
411zg. E60ZG-220399

Buyer ID - Id de l'acheteur
411zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

conséquent, si un soumissionnaire souhaite modifier une offre précédente, il doit le faire selon le processus typique, qui consiste à présenter une nouvelle soumission.

Si vous souhaitez soumettre votre offre précédente sous E60ZG-220399/A **tel quel** pour E60ZG-220399/B, vous devez remplir l'annexe F et la soumettre conformément aux instructions de la section 2.2 de la DOC (voir Q&R 001 et 002).

En ce qui concerne le processus de soumission, veuillez noter qu'il y a maintenant un choix de 2 méthodes pour la soumission d'offres. Veuillez consulter la section 2.2 Présentation des offres.

QUESTION 008

Ayant dûment soumis mon document de proposition initial complet avec l'attestation COVID-19, je souhaite soumettre l'annexe F afin que le Canada puisse utiliser ma soumission originale pour être pris en considération pour cette réédition. Conformément à l'instruction : « Comme il n'y a qu'un nombre limité de changements dans la présente DOC E60ZG220399/B par rapport à la DOC E60ZG-220399/A, tout offrant qui a déjà correctement soumis une offre en vertu du formulaire E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021 à 14 h (HNE) peut simplement signer le formulaire à **l'ANNEXE F et le soumettre en suivant les procédures énoncées à la section 2.2 Présentation** des offres. Ce formulaire confirmera que l'offre précédemment soumise en vertu de E60ZG-220399/A est faite en tant qu'offre valide pour cette DOC E60ZG-220399/B.

Question : Si je comprends bien, tout ce que j'ai à faire est **de dater et de signer la première page du document de la DOC et de joindre l'annexe F. Je peux ensuite soumettre les deux pages par connexion Postel ou par FAX au 418 566-6161.**

RÉPONSE 008

C'est exact. Veuillez consulter les Q&R 001 et 002.

QUESTION 009

Si je comprends bien, les changements sont :

- On peut envoyer par facsimile, ce n'est pas le cas dans notre situation on avait déjà utilisé connexion Postel.
- Certificat Covid à être signé (celui-ci a été fait à plusieurs reprises pour les clients, j'envoie même une liste de mes enquêteurs avec les dates et vaccins.
- pour les titres et autres, je crois que nos documents contenaient déjà toutes ces informations.

J'ai une petite question, pouvons-nous rajouter plus de ressources maintenant que tout doit être resoumis?

RÉPONSE 009

Tous les changements de E60ZG-220399/A à E60ZG-220399/B sont surlignés en jaune dans le document de la DOC.

Si vous souhaitez soumettre votre offre précédente sous E60ZG-220399/A **tel quel** pour E60ZG-220399/B, vous devez remplir l'annexe F et la soumettre conformément aux instructions de la section 2.2 de la RFSO (voir Q&R 001 et 002).

Si vous souhaitez modifier votre offre précédente, y compris en proposant des ressources supplémentaires, vous devez soumettre une nouvelle offre avant la fermeture de l'E60ZG-220399/B. Le

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-220399/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-220399

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
411zg. E60ZG-220399

Buyer ID - Id de l'acheteur
411zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Canada a décidé de ne pas permettre des changements partiels aux offres précédentes, car cela risque de créer des problèmes d'écriture qui porteraient atteinte à l'intégrité du processus d'approvisionnement. Par conséquent, si un soumissionnaire souhaite modifier une offre précédente, il doit le faire selon le processus typique, qui consiste à présenter une nouvelle soumission.

QUESTION 010

Votre courriel fait référence à ce qui suit : « . . **tout offrant qui a déjà soumis correctement une offre en vertu de la ligne E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021, à 14 h (HNE), peut simplement signer le formulaire à l'ANNEXE F et le soumettre en suivant les procédures énoncées à la section 2.2 Présentation des offres** ». Comment savons-nous si nous avons effectivement correctement soumis notre réponse? Nous avons l'information de connexion postel, mais à part cela, nous n'avons aucune indication que notre soumission a été correctement reçue.

RÉPONSE 010

Veuillez consulter les Q&R 001 et 002.

QUESTION 011

Le processus d'évaluation a-t-il déjà commencé pour les soumissions reçues dans le cadre de la DP initiale? Dans l'affirmative, ces résultats seront-ils affichés dès que la révision sera terminée?

RÉPONSE 011

Non. Le processus d'évaluation commencera quelque temps après la fermeture de E60ZG-220399/B.

QUESTION 012

Si un soumissionnaire a déjà soumis correctement une réponse dans le cadre de la DOC initiale, peut-il simplement modifier le barème de prix et soumettre uniquement cette partie sans modifier les autres sections de la DOC?

RÉPONSE 012

Si vous avez soumis une offre précédente sous E60ZG-220399/A et vous souhaitez la modifier de quelque manière que ce soit, y compris en modifiant la barème de prix, vous devez soumettre une nouvelle offre avant la fermeture de E60ZG-220399/B. Le Canada a décidé de ne pas permettre des changements partiels aux offres précédentes, car cela risque de créer des problèmes d'écriture qui porteraient atteinte à l'intégrité du processus d'approvisionnement. Par conséquent, si un soumissionnaire souhaite modifier une offre précédente, il doit le faire selon le processus typique, qui consiste à présenter une nouvelle soumission.

Sinon, si vous souhaitez soumettre votre offre précédente sous E60ZG-220399/A **tel quel** sous E60ZG-220399/B, vous devez remplir l'annexe F et la soumettre conformément aux instructions de la section 2.2. de la DOC (voir Q&R 001 et 002).

QUESTION 013

L'État envisagerait-il de compléter la demande de soumissions E60ZG-220399/A en tant que processus autonome et d'attribuer des offres à commandes et d'exécuter E60ZG-220399/B comme un processus différent? En fait, avoir deux offres à commandes pour les services d'enquête? À notre avis, APRÈS la clôture de la demande de propositions initiale du 24 novembre, plusieurs entreprises auraient discuté de la tarification. Ce nouveau processus permet un avantage injuste à ceux qui n'ont pas été en mesure de

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-220399/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-220399

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
411zg, E60ZG-220399

Buyer ID - Id de l'acheteur
411zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

respecter le délai initial.

RÉPONSE 013

Non. Le Canada a annulé E60ZG-220399/A et a réémis la DOC sous le titre E60ZG-220399/B avec des corrections mineures. Conformément aux Instructions normalisées de 2006 (2020-05-28) - Demande d'offres à commandes - Biens ou services - besoins concurrentiels, le Canada se réserve le droit d'annuler la DOC en tout temps et de la publier de nouveau.

QUESTION 014

Quelle est la date prévue d'attribution de l'offre à commandes pour le nouveau processus de demande de propositions?

RÉPONSE 014

Le Canada ne dispose pas de cette information pour le moment.

QUESTION 015

La Couronne envisagerait-elle d'éliminer l'élément d'établissement des prix du processus de demande de propositions? Les prix pour les enquêtes individuelles pourraient être fournis lorsqu'une commande subséquente est en cours de négociation entre le ministère et le fournisseur.

RÉPONSE 015

Non. L'intention d'avoir une offre à commandes est d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour le Canada.

QUESTION 016

Ma question est comment puis-je confirmer que l'intégralité de mon dossier a été reçu par connexion postale? Nous avons soumis notre matériel, qui était assez long, et avons ensuite obtenu une confirmation qu'il avait été envoyé à la bonne adresse courriel, mais nous avons reçu un avertissement de non-responsabilité à l'effet qu'il n'y avait aucune garantie que tout le matériel que nous avons soumis a été transmis. Nous voyons que tous les documents sont notés comme envoyés, mais je n'aimerais pas savoir qu'il y a eu un problème dans l'utilisation de la poste électronique. À moins de confirmer que tous nos documents ont été reçus par SPAC, nous croyons que nous devrions les envoyer de nouveau par télécopieur, ce qui semble inefficace.

Nous comprenons que nous devons remplir la nouvelle annexe F, mais y a-t-il un moyen de nous assurer que tous nos documents ont été reçus par SPAC par courrier électronique?

RÉPONSE 016

Veuillez consulter les Q&R 001 et 002.

QUESTION 017

Je crois que j'ai soumis notre dossier pour l'offre à commandes/A correctement, par l'intermédiaire de connexion postel et j'ai obtenu un accusé de réception, mais je cherchais à me rassurer et à confirmer qu'il a été correctement soumis avant la fermeture de l'opportunité/B, de sorte que si ce n'était pas le cas, je puisse prendre des mesures. Pouvez-vous confirmer qu'il a été correctement soumis? Je comprends que je vais devoir soumettre l'annexe indiquant que ma première soumission est ce que nous utiliserions pour /B.

De plus, dans la soumission /A, j'ai inclus les exigences de vaccination, dois-je également remplir le formulaire mis à jour pour le moment / y a-t-il des différences?

RÉPONSE 017

Veuillez vous référer aux questions et réponses 001 et 002.

Parmi les changements mis en évidence dans la DOC, E60ZG-220399/B modifie l'attestation de l'exigence de vaccination COVID-19 (pièce jointe 2 à la partie 5) pour ajouter un paragraphe concernant le personnel partiellement vacciné. En effet, cela assouplit l'exigence par rapport à E60ZG-220399/A. Par conséquent, si votre offre originale sous E60ZG-220399/A comprenait déjà l'attestation COVID-19 requise, il n'est pas nécessaire de la soumettre à nouveau, car elle devrait continuer à répondre aux exigences de cette DOC réémise.

Cependant, dans le cas peu probable où les modifications apportées à cette DOC réémise nécessiteraient une révision de votre attestation COVID-19, vous devez soumettre une nouvelle offre avant que E60ZG-220399/B ne ferme avec les révisions apportées à votre attestation.

QUESTION 018

Nous confirmons la réception de votre courriel; J'examine maintenant les changements et je détermine nos prochaines étapes. Étant donné qu'il ne semble pas y avoir de changements aux critères eux-mêmes, je vais préparer l'annexe F et l'envoyer.

Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que vous n'avez pas besoin que nous resoumettions la section III: Certifications?

RÉPONSE 018

Veuillez vous référer aux Q&R 001, 002 et 017.

QUESTION 019

Il y a des inquiétudes à propos des dates des exemples, cette extension de demande d'offre à commandes peut apporter des exemples à plus de 10 ans depuis les enquêtes. Est-ce que Canada prend en considération cette extension et acceptera les exemples qui étaient soumis et qui rencontraient les dates d'échéance du OCPN du 24 novembre 2021?

RÉPONSE 019

Pour la demande d'offres à commandes, pour toute expérience qui dit «au cours des dix (10) dernières années», le Canada acceptera les expériences calculées à partir du 24 novembre 2021, ou en d'autres termes à partir du 25 novembre 2011.

Une fois la DOC fermée et après l'attribution des offres à commandes, les offrants peuvent proposer des ressources supplémentaires (voir p. ex. la section 7.16). À ce stade, la période d'expérience de 10 ans sera calculée à partir de la date à laquelle les ressources supplémentaires seront proposées.

QUESTION 020

Si nous n'avons pas soumis d'offre via le processus E60ZG-220399/A, sommes-nous autorisés à soumettre via E60ZG-220399/B?

RÉPONSE 020

La DOC E60ZG-220399/B est ouverte à tous les soumissionnaires intéressés.

QUESTION 021

1. Comment les offrants qui ont soumis une offre sous E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021 à 14 h (HNE) sauront-ils s'ils ont « correctement soumis une offre »?
2. Pourquoi les offrants sont-ils invités à « soumettre une nouvelle offre dans son intégralité à la présente RFSO »?
3. La DOC est-elle ouverte aux nouveaux soumissionnaires ou le lien dans votre courriel du 30 décembre 2021 n'a-t-il été envoyé qu'aux soumissionnaires qui avaient soumis une soumission avant le 24 novembre?
4. Si la DOC a été ouverte aux nouveaux soumissionnaires, veuillez expliquer ce qui a amené le Canada à déclarer que l'ouverture de la DOC aux nouveaux soumissionnaires a été faite pour « assurer l'équité envers tous les soumissionnaires et protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement ».
5. Pourquoi a-t-il été décidé d'accepter les soumissions par télécopieur à ce stade avancé du processus?

RÉPONSE 021

1. Veuillez vous référer aux Q&R 001 et 002.
2. Veuillez vous référer à la modification 004, ci-dessous, qui modifie la REMARQUE au-dessus de Partie 1 de la DOC.
3. La DOC est ouverte à tous les soumissionnaires intéressés.
4. Le Canada a procédé à une réémission de la demande d'offres à commandes pour corriger les ambiguïtés qu'il a découvertes après la fermeture de E60ZG-220399/A. Comme E60ZG-220399/A était ouvert à tous les soumissionnaires intéressés, le Canada a déterminé que la réémission de cette DOC, avec des corrections mineures, devrait également être ouverte à tous les soumissionnaires intéressés. Cela est conforme aux obligations du Canada d'assurer l'équité envers tous les soumissionnaires et de protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement.
5. Le Canada a réévalué les exigences administratives associées à la transmission par télécopie et a déterminé qu'il peut accepter cette méthode de transmission pour cette DOC.

QUESTION 022

Le Canada aimerait clarifier la méthode de transmission par l'entremise de Connexion postal.

RÉPONSE 022

Pour la soumission de documents/dossier par connexion Postel, il est important qu'un offrant ouvre une **NOUVELLE** conversation pour E60ZG-220399/B. E60ZG-220399/A est fermé. Par conséquent, tout ce qui est soumis vers E60ZG-220399/A sera rejeté et l'offrant recevra une lettre de retard en conséquence.

QUESTION 023

L'approvisionnement pourrait-il permettre aux fournisseurs a) de déposer des copies papier physiques de l'OCPN à l'unité de réception des soumissions, b) de soumettre des copies par clé USB et/ou c) de permettre la soumission d'offres par courriel directement? Le problème avec postel est que l'approvisionnement ne peut que confirmer la réception de fichiers dans Connexion postal - l'approvisionnement ne vérifiera pas que la soumission peut être téléchargée ou ouverte. Notre soumission fait plus de 5 000 pages; de ne pas être en mesure de confirmer en toute confiance avec l'équipe d'approvisionnement que la soumission est accessible est un risque sérieux pour notre entreprise et les services connexes que nous fournissons à nos clients fédéraux. La télécopie de plus de 5 000 pages n'est pas possible et n'est pas non plus un moyen de transport sûr. Étant donné que la télécopie et la connexion postal sont les seules options, quels mécanismes SPAC a-t-il mis en place pour protéger les fournisseurs qui « ont tout fait correctement » et dont les fichiers ne sont pas accessibles? L'approvisionnement permettra-t-il aux fournisseurs un autre moyen de soumission (et non de télécopie) en cas d'échec de Connexion Postel?

RÉPONSE 023

En raison des restrictions liées à la COVID-19, le Canada ne peut pas accepter les copies papier physiques ou le dépôt d'une clé USB pour cette DOC. Par conséquent, un offrant doit soumettre une offre en utilisant l'une des 2 méthodes spécifiées dans la DOC qui sont soit par télécopieur ou Connexion postal. Conformément à l'article 08 des Instructions uniformisées [2006](#) (2020-05-28) Transmission par télécopieur ou par postal Connexion postal, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des offres.

QUESTION 024

Quelqu'un mentionnait avoir soumis une page signée (ce que nous n'avons pas fait dans la première soumission - nous avons simplement inclus les quatre sections décrites dans les instructions de préparation de l'offre.) Je suppose que la demande sera signée une fois que nous serons acceptés? Si cela est essentiel, nous soumettrions probablement à nouveau l'ensemble de l'offre avec cette dernière RFSO avec une page une signée.

RÉPONSE 024

Conformément à l'article 05 des Instructions uniformisées 2006 (2020-05-28) Présentation d'offres, le Canada exige que chaque offre, à la date et à l'heure de clôture de la DOC ou sur demande du responsable de l'offre à commandes, soit signée par l'offrant ou par son représentant autorisé.

QUESTION 025

Les fournisseurs sont-ils tenus de soumettre des pages de couverture signées (RFX + modification) avec l'annexe F ou simplement l'annexe F?

RÉPONSE 025

Conformément à l'article 05 des Instructions uniformisées 2006 (2020-05-28) Présentation d'offres, le Canada exige que chaque offre, à la date et à l'heure de clôture de la DOC ou sur demande du responsable de l'offre à commandes, soit signée par l'offrant ou par son représentant autorisé.

QUESTION 026

1. Le Canada envisagerait-il de traiter cette DOC en deux parties, de sorte que les offrants n'aient qu'à soumettre d'abord l'information concernant les critères obligatoires, et s'ils sont admissibles en vertu de ces critères, ils soumettraient ensuite l'information restante. Nous proposons cette procédure afin de réduire le temps et les ressources considérables que les offrants doivent engager pour préparer des soumissions volumineuses, qui pourraient être exclues à l'étape des critères obligatoires. Dans un tel cas, les informations restantes ne seraient de toute façon pas prises en compte.

2. À titre subsidiaire, le Canada considérerait-il la présentation des taux financiers comme une question préliminaire, pour les raisons énoncées au point 1 ci-dessus?

3. En ce qui concerne les critères cotés, le Canada envisagerait-il d'utiliser son appel d'offres antérieur pour des enquêteurs qualifiés en milieu de travail comme substitut de ces critères? Le Canada a récemment fait l'objet d'un long processus de demande, y compris des tests, afin de qualifier les personnes pour qu'elles soient inscrites sur sa liste nationale d'enquêteurs sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Ces personnes ont été approuvées par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail parce qu'elles possèdent les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires pour mener des enquêtes dans le secteur fédéral. Il semble maintenant que le Canada cherche à nouveau à obtenir tous les mêmes renseignements. Par conséquent, nous demandons que toute ressource proposée sur la liste fédérale soit automatiquement considérée comme qualifiée à tous les égards demandés par les critères obligatoires non financiers et tous les critères cotés dans la présente DOC.

RÉPONSE 026

1. Non. Le processus d'évaluation restera inchangé. Veuillez consulter la question et réponse 006.

2. Non. Le processus d'évaluation restera inchangé.

3. Il n'est pas obligatoire pour un enquêteur de faire partie de la liste d'enquêteurs sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le milieu de travail établie par le CCHST afin d'offrir des services en vertu de la présente OCPN. La liste établie par le CCHST n'est pas un outil d'approvisionnement mais plutôt une liste que tous les employeurs sous réglementation fédérale assujettis au Code canadien du travail utiliseront en dernier recours en vertu du nouveau Règlement. Par conséquent, pour cette OCPN, le Canada ne peut pas adopter et considérer une ressource inscrite dans la liste de CCHST en utilisant un critère d'admissibilité différent pour être qualifiée et être automatiquement ajoutée à cette OCPN.

PARTIE B – MODIFICATIONS À LA DOC

MODIFICATION 001:

Au bas de page de l'annexe F:

SUPPRIMER :

“Annex E – Geographic and Language”

INSÉRER :

« Annexe F – Déclaration de confirmation de l'offre présentée antérieurement »

MODIFICATION 002:

Le titre de la page 4 doit se lire comme suit :

LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES PRÉCÉDENTE E60ZG-220399/A EST ANNULÉ ET EST REMPLACÉ PAR LA PRÉSENTE DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES E60ZG-220399/B

MODIFICATION 003:

Dans le titre de la page 1 de la RFSO :

**Seulement la version anglaise comportait une erreur de titre.*

MODIFICATION 004:

SUPPRIMER:

REMARQUE : L'objectif de cet appel d'offres est A) d'ajouter une autre méthode de présentation des soumissions et, B) ajuster le langage associé aux attestations liées à la COVID-19. Le Canada a apporté ces changements pour corriger les ambiguïtés découvertes par le Canada après la fermeture de la DOC E60ZG-220399/A. Par conséquent, le Canada a décidé de revenir sur cette exigence avec des corrections afin d'assurer l'équité envers tous les soumissionnaires et de protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement. Comme il n'y a qu'un nombre limité de changements dans cette DOC E60ZG-220399/B par rapport à la DOC E60ZG-220399/A, tout offrant qui a déjà correctement soumis une offre sous E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021 à 14h00 (HNE) peut simplement signer le formulaire à l'ANNEXE F et le soumettre en suivant les procédures énoncées à la section 2.2, Présentation des offres. Ce formulaire confirmera que l'offre précédemment soumise en vertu de l'E60ZG-220399/A est faite en tant qu'offre valide pour cette DOC E60ZG-220399/B. Alternativement, les offrants peuvent soumettre une nouvelle offre dans son intégralité à cette DOC.

INSÉRER:

REMARQUE : L'objectif de cet appel d'offres est A) d'ajouter une autre méthode de présentation des soumissions et, B) ajuster le langage associé aux attestations liées à la COVID-19. Le Canada a apporté ces changements pour corriger les ambiguïtés découvertes par le Canada après la fermeture de la DOC E60ZG-220399/A. Par conséquent, le Canada a décidé de revenir sur cette exigence avec des corrections afin d'assurer l'équité envers tous les soumissionnaires et de protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement. Comme il n'y a qu'un nombre limité de changements dans cette DOC E60ZG-

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-220399/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-220399

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
411zg, E60ZG-220399

Buyer ID - Id de l'acheteur
411zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

220399/B par rapport à la DOC E60ZG-220399/A, tout offrant qui a déjà correctement soumis une offre sous E60ZG-220399/A avant le 24 novembre 2021 à 14h00 (HNE) et qui souhaite utiliser l'offre soumise précédemment doit signer le formulaire à l'ANNEXE F et le soumettre en suivant les procédures énoncées à la section 2.2, Présentation des offres. Ce formulaire confirmera que l'offre précédemment soumise en vertu de l'E60ZG-220399/A est faite en tant qu'offre valide pour cette DOC E60ZG-220399/B. Alternativement, les offrants qui souhaitent soumissionner sur cette DOC E60ZG-220399/B doivent soumettre une nouvelle offre dans son intégralité.